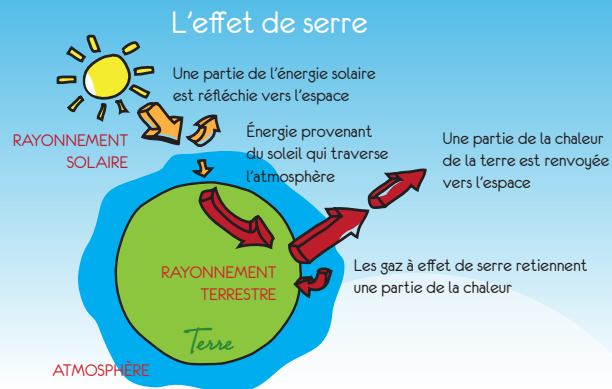


Les changements climatiques

Infos pratiques



Communauté d'agglomération de Nevers

124 route de Marzy BP 41
58027 Nevers Cedex
Tél : 03.86.61.81.60
Fax : 03.86.61.81.99
www.agglo-nevers.fr
hotel.communautaire@agglo-nevers.fr

Un équilibre précaire, aujourd'hui menacé.

Depuis le milieu du XIX^{ème} siècle, les émissions de gaz à effet de serre dues aux activités humaines n'ont jamais cessé de croître. Le recours aux énergies fossiles dans les transports, l'habitat ou l'industrie reste le principal contributeur de cet accroissement. La poursuite des émissions de gaz à effet de serre au rythme actuel devrait modifier profondément le climat au cours du XX^{ème} siècle.

Chacun de nous peut agir :



À la maison, adaptez la température aux usages de chaque pièce, entretenez votre système de chauffage et effectuez des travaux d'isolation. Dans vos achats, préférez les produits locaux et de saison. Pour vos déplacements, favorisez les transports en commun plutôt que votre voiture.



Pour les entreprises, la prise en compte des changements climatiques est l'opportunité de réfléchir aux impacts des produits et des services vendus (étude du cycle de vie). De formidables avantages compétitifs se dessinent pour ceux qui sauront agir dès aujourd'hui.



Les collectivités doivent aussi s'engager en intégrant dans les politiques publiques les notions de diminution des émissions de gaz à effet de serre, de maîtrise énergétique et de développement des énergies renouvelables.



Permanence téléphonique :

03 86 38 22 20
infoenergie-ale58@orange.fr
www.infoenergie-ale58.org

Pour des conseils pratiques et gratuits sur la maîtrise énergétique et les énergies renouvelables, contactez l'espace

→ **INFO ENERGIE de la Nièvre**

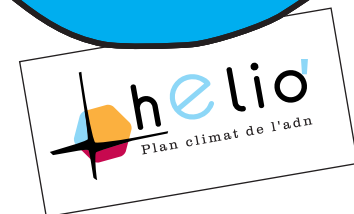
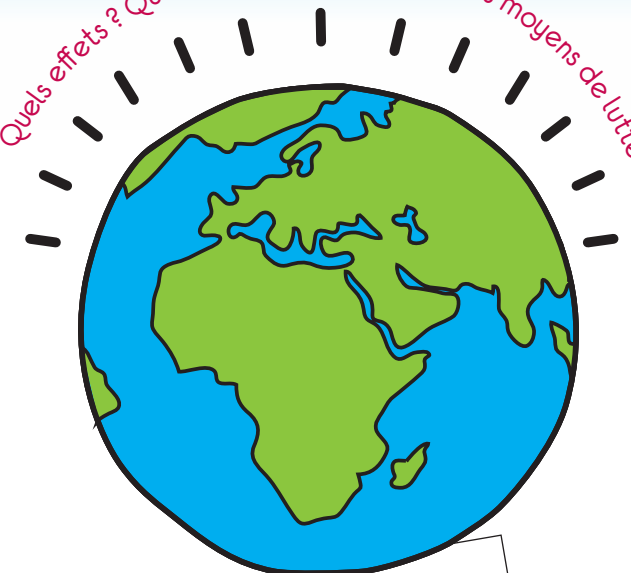
Plus de renseignements sur :

- www.agglo-nevers.fr
- www.pcet-ademe.fr
- www.cr-bourgogne.fr

PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL

Communauté d'agglomération de Nevers

Quels effets ? Quelles conséquences ? Quels moyens de lutte ?



Programme soutenu financièrement et techniquement par l'ADEME et la Région Bourgogne.



Notre ambition

Notre démarche

Édito

« Les changements climatiques constituent un défi pour l'humanité toute entière. Pour les combattre, les solutions doivent être globales mais aussi locales et spécifiques à chaque territoire. En décidant de mettre en place un plan climat énergie territorial, la Communauté d'Agglomération de Nevers s'engage à lutter contre les changements climatiques et à écrire le futur de notre territoire. Ce projet exige la mobilisation et la participation active de chacun. Nous comptons sur vous pour avancer à nos côtés. »

Didier Boulaud,
Président de la Communauté
d'Agglomération de Nevers

- ➔ Mobiliser tous les acteurs locaux autour d'un **projet fédérateur**,
- ➔ Mettre en place des **actions concrètes** pour répondre aux enjeux portés par notre territoire,
- ➔ **Aller au-delà des objectifs** nationaux et internationaux en matière de lutte contre les changements climatiques.

ÉVALUER

Réaliser le diagnostic des émissions de gaz à effet de serre du territoire

CONSTRUIRE

Consulter tous les acteurs locaux pour définir un programme d'actions

AGIR

Mettre en oeuvre le programme

Les 8 défis du territoire

L'Agglomération de Nevers s'engage

dans la mise en oeuvre d'un Plan Climat Energie,

L'adn a signé une convention avec l'ADEME et la Région Bourgogne pour mettre en oeuvre ce programme territorial et s'est engagée à :

- ➔ Diminuer de plus de **20 %** les émissions de gaz à effet de serre du territoire par rapport au niveau de 1990,
- ➔ Réduire d'au moins **20 %** les consommations d'énergie de l'agglomération,
- ➔ Porter à plus de **23 %** la part d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie.

